

INTRODUCTION



Rue aux enfants Marseille 2016, Photo Antoine Bennahmias

La place de l'enfant dans la ville européenne a beaucoup évolué dans l'histoire récente. La rue, espace de vie animé et partagé par toutes les catégories de la population, a fait place progressivement à un couloir réservé à la circulation automobile, où le séjour, et donc le jeu, n'a plus sa place. Si on compare les photos d'un même endroit prises vers 1900 et vers 1990, on constate le rétrécissement des trottoirs, la disparition des arbres, des terrasses de café, des promeneurs et des enfants. Le vide est rempli par la voiture.

L'historien Philippe Ariès note « On comprend ce qui fait la vie d'une ville, c'est la circulation, l'échange, la rencontre, l'animation de la rue. En réalité, cette mort de la rue a été voulue. » mais il ajoute que la perte de qualité de l'espace urbain a détruit la rue au même titre que la voiture.

Les oubliés de la circulation

Au début des années 1970 aux Pays-Bas, des habitants ont manifesté pour dénoncer l'insécurité dont leurs enfants étaient victimes du fait de la circulation automobile : la campagne « Arrêtez de tuer nos enfants » (Stop de kindermoord). Grâce à ce mouvement, à Delft, à Gouda des « rues résidentielles » (Woonerf) ont été mises en place et allaient permettre le développement dans plusieurs pays européens d'une autre conception du partage de l'espace public ¹.

Leur principe fondé sur l'abaissement de la vitesse (10km/h) est que le contact visuel et l'interaction entre les personnes sont des moyens plus efficaces pour créer et maintenir des espaces agréables et sûrs que des panneaux et des règlements.

Dans d'autres pays européens les premières manifestations de sensibilisation à l'insécurité et à l'exclusion des enfants de l'espace public ont eu lieu avec les démarches effectuées, dans les années 1980, en Belgique par la Fondation du Roi Beaudoin sur la sécurité à la sortie des écoles, et en France avec la Ligue contre la violence routière (Les enfants ne sont pas des adultes en miniature) et le CODEJ qui défendait la création d'espaces de jeux et de terrains d'aventures en ville. A Paris en 1976, une exposition sur le thème de « La ville et l'enfant » a eu lieu au centre Beaubourg.

¹ La modération de la circulation en Europe, Frédéric Héran, 4/04/2014, diaporama, 32p

En Suisse, pays de marcheurs, la problématique de la sécurité des enfants a été prise en compte très tôt par Pro Juventute, association très ancienne, et Rue de l'avenir Suisse. L'Institut Maria Meierhofer pour l'enfance, de Zürich, a réalisé l'analyse de 6000 dessins d'enfants pour le compte de la société d'assurances Winthertur, qui a publié une plaquette intitulée « Les oubliés de la circulation », largement diffusée dans plusieurs pays européens.

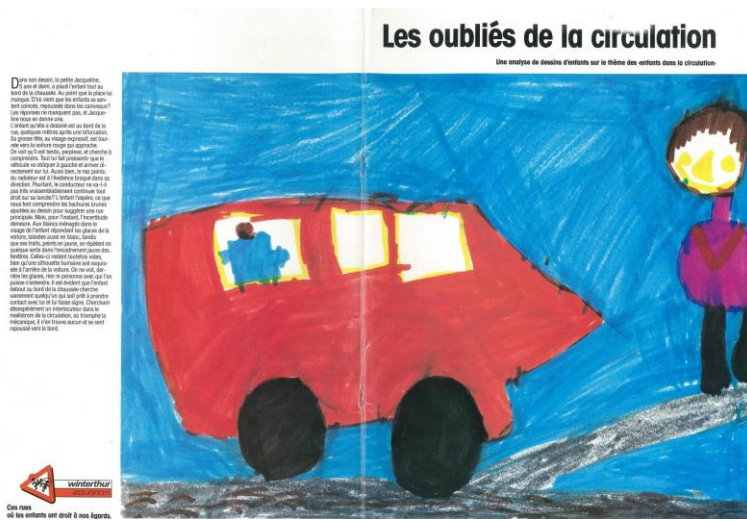


Illustration : document Winthertur Assurances / Institut Maria Meierhofer - circa 1980

Après cette prise de conscience la question de la sécurité et de la place des enfants en ville allait connaître une période de repli liée à la planification urbaine et à l'hégémonie de la circulation automobile qui est en effet conçue par et pour les adultes.

Le constat fait pour la Suisse, et valable pour de nombreux pays en Europe, est le suivant : « Les espaces de liberté deviennent de plus en plus rares, car l'espace public est aujourd'hui fréquemment interdit aux enfants. Les aires de jeux et les cours de récréation sont fermées, les enfants n'ont pas le droit de jouer seuls dehors à cause des dangers éventuels et leurs besoins ne sont pas pris en considération dans les plans d'urbanisme communaux »².

Un sujet désormais d'actualité dans plusieurs pays



Photo Anne Faure

Cependant depuis quelques années on perçoit à nouveau l'émergence de cette préoccupation au travers de la mise en place de **Pedibus** ou de **Vélobus**, de **plans de déplacement scolaire**, de « **rues scolaires** » (rues fermées aux heures de rentrée ou de sortie d'un établissement scolaire), de « **rue aux enfants** » rue fermée temporairement pour permettre aux enfants de jouer.

² Source Rue de l'avenir Suisse.

La question de la place des enfants en ville est désormais un sujet abordé dans plusieurs pays compte tenu de la prise de conscience de son importance pour le développement personnel des enfants ainsi que pour leur sécurité et leur santé avec des campagnes grand public :

- En Suisse par l'Association Transports et Environnement sur la sécurité du chemin de l'école ([Cliquez ici pour en savoir plus](#)).
- Par Pro Juventute « espace de liberté – Plus d'espace pour les enfants ». ([Cliquez ici pour en savoir plus](#))



Photo site Projuventute : freiraum.projuventute.ch

- Aux États-Unis ([Cliquez ici : globaldesigningcities.org](http://globaldesigningcities.org))

En Grande Bretagne, à la suite du travail réalisé à Bristol qui a organisé un réseau de « rues à jouer » dans toute la Grande Bretagne, c'est un rapport intitulé « Playing out » qui a été rendu public en Août 2018 par une commission du gouvernement au sujet du jeu et de l'activité physique des enfants ([Cliquez ici pour en savoir plus](#)).

Comme signe de ce renouveau on peut aussi relever qu'une journée a été consacrée par Diritti et Rovesci à ce thème à Turin le 18 janvier 2019 « I bambini possono vivere la città ? » et que la Rue de l'avenir Suisse a pris ce sujet pour sa journée d'étude qui sera organisée le 27 septembre 2019.

Redonner aux adultes une envie de ville pour rendre aux enfants leur droit à la ville...

Aujourd'hui de nombreuses villes fonctionnent mal, et n'offrent pas à leurs citoyens la sécurité, l'aménité, la liberté, la qualité de vie, la convivialité à laquelle ils aspirent.

Une des raisons réside dans l'excès automobile et ses conséquences dans l'organisation et le développement de la ville. Elle ne se respecte plus elle-même et ne respecte plus la nature qui l'entoure. La ville ne respecte plus ses citoyens qui sont exposés à l'insécurité, au bruit, aux pollutions, aux difficultés de se déplacer, aux coûts financiers excessifs qu'ils soient individuels ou collectifs. Cette situation a entraîné l'exclusion de fait des enfants de l'espace public.



Photo Arene Ile de France - Programme Bambini

Il est donc nécessaire de réconcilier la ville et la vie de tous ses habitants et de tous ses usagers, de redonner aux adultes une envie de ville.

Cette nécessité trouve sa légitimité dans le fait qu'on sait aujourd'hui que c'est possible. Un certain nombre de villes ont obtenu des progrès très importants en la matière et beaucoup d'autres villes s'engagent actuellement dans la voie de ce progrès. Elle permettra peu à peu de retrouver un bien-être, source de développement personnel, de reconquérir un espace public au bénéfice des enfants, des aînés, des personnes à mobilité réduite et de renouer le lien avec une communauté pour bâtir une ville à vivre.

Ce dossier a pour objectif d'aborder la place de l'enfant dans la ville en rassemblant différentes approches et questions qui sont souvent traitées de manière isolée afin de permettre une vision globale des enjeux de ce sujet et d'identifier les articulations souhaitables et les mesures nécessaires pour susciter une large prise de conscience à l'occasion des 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant en novembre 2019 et provoquer la mise en place de politiques publiques locales partagées.

La Convention internationale des droits de l'enfant (1989)

L'article 31 de la convention internationale des droits de l'enfant précise :

« Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

« Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »

Références

- Philippe ARIES « **L'enfant et la rue, de la ville à l'anti-ville** » Urbi N°2 1979 pp III – XIV
[L'enfant et la rue.pdf](#)
- Marie-Josée CHOMBARD DE LAUWE - « **L'enfant dans la ville : oublié, enjeu ou messenger ?** » - in catalogue de l'exposition « La ville et l'enfant » - Centre Pompidou, Paris 1976
- Alain Blondel et Laurent Sully Jaulmes « **Un siècle passe, 39 photos constats** » Editions Carré, Paris 1994
- Thierry PAQUOT : « **Les enfants dans la ville** » Diversité 141 Juin 2015
[Les enfants dans le ville.pdf](#)
- Paquot, Thierry (dir.). 2015. **La ville récréative**, Gollion, In Folio.
- Carole Gayet-Viaud, Clément Rivière et Philippe Simay. 2015.« **Les enfants dans la ville** », Revue métropolitiques, [www.metropolitiques.eu.html](http://www.metropolitiques.eu/html)
- « L'enfant dans la jungle urbaine » France Culture 13 décembre 2016 [l'enfant-dans-la-jungle-Urbaine](#)
- Dossier de Rue de l'avenir Suisse : www.rue-avenir.ch/themes/enfants/
- Rubrique Les enfants Rue de l'avenir France www.ruedelavenir.com/thematique/les-enfants/